

Des actions communes pour l'ENGEES & l'IFAA

L'ENGEES, Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg et l'IFAA, syndicat professionnel des Industries et Entreprises Françaises de l'Assainissement Autonome, ont signé leur 1^{ère} Convention de Partenariat à l'occasion du 20^{ème} Carrefour des Gestions locales de l'eau à Rennes.

L'ENGEES et l'IFAA, entendent poursuivre et renforcer leur partenariat dans les domaines de la formation, du recrutement, de l'accueil de stagiaires et d'apprentis, de la recherche et du développement.



*Jean-François QUERE, Directeur de l'ENGEES
et Marc SENNELIN, Président de l'IFAA
lors de la signature de la Convention sur le stand d'IdéalCO.*

En matière d'**insertion professionnelle** ce partenariat vise, d'une manière générale, à :

- Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants et diplômés de l'ENGEES au sein des entreprises membres de l'IFAA,
- Favoriser l'accès, aux entreprises membres de l'IFAA, au vivier de recrutement des étudiants, stagiaires et diplômés de l'ENGEES.

Dans le cadre de la **formation initiale et continue**, L'IFAA et ses entreprises membres apporteront notamment leurs compétences dans le domaine de :

- Traitement de l'eau usée domestique en assainissement non collectif,
- Conception, installation et exploitation de petites stations de traitement des eaux usées domestiques.

Des **projets de recherche et développement** entre l'IFAA et les laboratoires de recherche de l'ENGEES pourront voir le jour, notamment autour des thématiques de l'Assainissement non collectif (ANC), la réutilisation des eaux usées traitées et la gestion de l'eau (non potable) décentralisée (à la parcelle).

IFAA

L'IFAA (Industries et Entreprises Française de l'Assainissement Autonome) est le Syndicat professionnel représentant l'ensemble des professionnels de la filière de l'Assainissement Non Collectif (ANC) en France.

L'IFAA regroupe :

- Les Fabricants des systèmes de prétraitement ou de traitement d'ANC réglementaires (filières dites traditionnelles ou agréées) ;
- Les Concepteurs, bureaux d'études ou entreprises spécialisées dans la prescription et conception des installations d'ANC ;
- Les Installateurs, entreprises de travaux réalisant les travaux et la mise en œuvre de dispositifs d'ANC ;
- Les Sociétés de service, entreprises assurant l'entretien, la maintenance et le suivi des dispositifs d'ANC.

Le rôle de l'IFAA est de :

- Créer, favoriser et entretenir entre ses adhérents des relations directes ;
- Etudier toutes les questions intéressant tout ou partie de la profession et déterminer la ligne de conduite à suivre ;
- Assurer la représentation de la profession et soutenir les décisions prises en commun ;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité et de la pérennité des systèmes d'ANC ;
- Être connu et reconnu comme étant le Syndicat de référence de l'ensemble des professionnels de l'ANC ;
- Être moteur du développement et de la promotion de l'ensemble de la filière professionnelle ANC.

Appartenir à l'IFAA c'est :

- Souscrire à une série d'engagements forts, au-delà d'un engagement général et permanent au respect de la réglementation et des normes applicables en vigueur dans notre domaine professionnel ;
- S'engager à titre collectif et à titre individuel à respecter l'éthique et la déontologie des pratiques professionnelles décrites ci-après et à diffuser la déontologie à leurs filiales et/ou réseau de distribution, et à en faire respecter les dispositions.

En mettant leur expertise et savoir-faire au service des usagers et des SPANC, les entreprises de l'IFAA contribuent à l'amélioration et à la pérennisation du parc d'installations d'ANC en France.

Par son organisation simple et efficace, son appartenance à l'UIE et ses actions au niveau de PANANC et de la normalisation européenne et française, l'IFAA se veut un acteur force de propositions dans le domaine de l'ANC.

Contact presse IFAA :

Jérémy STEININGER, Secrétaire général
jeremie.steininger@ifaa.fr
06 42 48 29 79

ENGEES

L'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg est un établissement d'Enseignement Supérieur dépendant du ministère chargé de l'agriculture et associé à l'Université de Strasbourg.

Sa vocation première est la formation initiale d'ingénieurs dans le domaine de l'eau et de l'environnement. Les disciplines couvertes sont : l'assainissement urbain, le traitement des eaux résiduaires, la distribution d'eaux destinées à la consommation humaine, l'aménagement des rivières, la gestion des ressources, l'hydrologie, l'hydraulique, le génie civil, la voirie et les réseaux divers, la gestion des services publics, la gestion, le traitement et la valorisation des déchets. L'approche de ces domaines est fondée sur la gestion intégrée de l'eau alliant les composantes physiques (hydraulique principalement), mais aussi écologiques et économiques, juridiques et sociales. Cette acceptation large du terme « environnement » qui apparaît dans l'intitulé de l'établissement est nécessaire pour la réussite des projets d'ingénierie dans une vision de développement durable.

Le titre d'ingénieur peut être obtenu par formation sous statut étudiant ou apprenti ou par la VAE. L'ENGEES donne également accès à des formations complémentaires par la recherche (Masters, Doctorats), des formations complémentaires de spécialisation (Mastères spécialisés, Diplômes d'Établissement, Licences Professionnelles) et des sessions de formations continues courtes au bénéfice de professionnels.

Les formations de l'ENGEES sont assurées par ses enseignants-chercheurs intégrés à 4 Unités Mixtes de Recherche (UMR GESTE – Sciences sociales, UMR ICUBE – MECAFLU - Mécanique des Fluides, UMR LHYGES – Hydrologie, Géochimie et UMR LIVE – Hydroécologie, Hydromorphologie) et par plus de 200 intervenants professionnels et experts extérieurs.

L'activité de recherche de l'établissement traduit cette approche pluridisciplinaire avec ses quatre unités centrées chacune sur certaines des composantes évoquées ci-dessus.

En outre, l'ENGEES entretient des relations avec d'autres établissements de recherche ou d'enseignement supérieur, offrant ainsi un cadre large de compétences (IRSTEA, SATT CONECTUS, pôle de compétitivité Hydreos, Université de Strasbourg, CNRS, ...).

Contact presse ENGEES :

Service communication
fanny.genest@engees.unistra.fr
03 88 24 82 14 / 06 86 92 88 63